

LA FONDATION COMMUNAUTAIRE JUIVE DE MONTRÉAL

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2023

LA FONDATION COMMUNAUTAIRE JUIVE DE MONTRÉAL
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2023

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 – 3
État de la situation financière	4
État des résultats et de l'évolution des actifs nets	5 – 6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers	8 – 14



Tél./Tel: 514-875-2865

Télec./Fax : 514-866-0247

www.bdo.ca

BDO Canada s.r.l./S.E.N.C.R.L./LLP

Place du Canada

1010, rue De La Gauchetière Ouest, 3^e étage

Montréal QC H3B 2S1 Canada

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
La Fondation communautaire juive de Montréal

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation communautaire juive de Montréal (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, et les états des résultats et de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre point

Les états financiers de La Fondation communautaire juive de Montréal pour l'exercice clos le 31 mars 2022 ont été audités par le cabinet FL Fuller Landau S.E.N.C.R.L. qui exerce désormais ses activités au sein de BDO Canada s.r.l./S.E.N.C.R.L., et qui a exprimé une opinion sans réserve le 9 août 2022.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'audit des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et



d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf à l'intention de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs du relevé prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion



modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*BDO Canada s.r.l./S.E.N.C.R.L./LLP*¹

Montréal, le 25 août 2023

¹Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A110146

LA FONDATION COMMUNAUTAIRE JUIVE DE MONTRÉAL
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS 2023
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	Fonds affecté \$	Fonds non affecté \$	Total \$	Fonds en fiducie \$	2023 Total solde des fonds \$	2022 Total solde des fonds \$
ACTIFS						
Encaisse et équivalents de trésorerie	92 123	1 225	93 348	2 472	95 820	67 593
Prêts à recevoir (Note 3)	18 279	-	18 279	-	18 279	17 850
Autres actifs (Note 4)	6 453	1 211	7 664	580	8 244	7 984
Placements (Note 5)	1 625 818	49 960	1 675 778	154 247	1 830 025	1 809 175
Placements dans des sociétés privées canadiennes (Note 6)	69 098	-	69 098	-	69 098	46 591
	1 811 771	52 396	1 864 167	157 299	2 021 466	1 949 193
PASSIFS						
Fonds en fiducie à payer	-	-	-	157 299	157 299	146 908
ACTIFS NETS						
Affectés	1 811 771	-	1 811 771	-	1 811 771	1 753 340
Non affectés	-	52 396	52 396	-	52 396	48 945
	1 811 771	52 396	1 864 167	-	1 864 167	1 802 285
	1 811 771	52 396	1 864 167	157 299	2 021 466	1 949 193

Engagements (Note 11)

Au nom du conseil :

DocuSigned by:

David Martz

Administrateur

DC9540E8FE294B0...

DocuSigned by:

Francine Wiseman

Administrateur

DC5EF5CBB4BC4F8...

LA FONDATION COMMUNAUTAIRE JUIVE DE MONTRÉAL
ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	Fonds affecté \$	Fonds non affecté \$	Total \$	Fonds en fiducie \$	2023 Total Solde des fonds \$	2022 Total Solde des fonds \$
2023						
Apports et produits						
Apports	215 616	1 312	216 928	-	216 928	331 561
Honoraires d'administration (Note 7)	-	3 734	3 734	-	3 734	3 463
Produits de placement (Notes 8 et 10)	39 580	3 788	43 368	4 199	47 567	65 762
	255 196	8 834	264 030	4 199	268 229	400 786
Apports au Fonds en fiducie	-	-	-	14 714	14 714	21 713
	255 196	8 834	264 030	18 913	282 943	422 499
Distributions et charges						
Subventions	169 461	2 908	172 369	-	172 369	128 365
Activités de bienfaisance	2 854	14 203	17 057	-	17 057	8 063
	172 315	17 111	189 426	-	189 426	136 428
Honoraires d'administration (Note 7)	3 208	167	3 375	359	3 734	3 463
Frais de services financiers	6 632	-	6 632	-	6 632	5 507
Charges d'opérations	-	2 715	2 715	-	2 715	2 521
	182 155	19 993	202 148	359	202 507	147 919
Distributions du Fonds en fiducie	-	-	-	8 163	8 163	4 997
	182 155	19 993	202 148	8 522	210 670	152 916
Excédent (insuffisance) des apports et produits sur les distributions et charges	73 041	(11 159)	61 882	10 391	72 273	269 583
Virements interfonds	(14 610)	14 610	-	-	-	-
	58 431	3 451	61 882	10 391	72 273	269 583
Actifs nets au début de l'exercice	1 753 340	48 945	1 802 285	146 908	1 949 193	1 679 610
Actifs nets à la fin de l'exercice	1 811 771	52 396	1 864 167	157 299	2 021 466	1 949 193

LA FONDATION COMMUNAUTAIRE JUIVE DE MONTRÉAL
ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023
(EN MILLIERS DE DOLLARS)
(SUITE)

	Fonds affecté \$	Fonds non affecté \$	Total \$	Fonds en fiducie \$	Total solde des fonds \$
2023					
Apports et produits					
Apports	327 806	3 755	331 561	-	331 561
Honoraires d'administration (Note 7)	-	3 463	3 463	-	3 463
Produits de placement (Notes 8 et 10)	60 355	1 548	61 903	3 859	65 762
	388 161	8 766	396 927	3 859	400 786
Apports au Fonds en fiducie	-	-	-	21 713	21 713
	388 161	8 766	396 927	25 572	422 499
Distributions et charges					
Subventions	125 806	2 559	128 365	-	128 365
Activités de bienfaisance	2 867	5 196	8 063	-	8 063
	128 673	7 755	136 428	-	136 428
Honoraires d'administration (Note 7)	2 942	175	3 117	346	3 463
Frais de services financiers	5 507	-	5 507	-	5 507
Charges d'opérations	-	2 521	2 521	-	2 521
	137 122	10 451	147 573	346	147 919
Distributions du Fonds en fiducie	-	-	-	4 997	4 997
	137 122	10 451	147 573	5 343	152 916
Excédent des apports et produits sur les distributions et charges	251 039	(1 685)	249 354	20 229	269 583
Virements interfonds	(4 398)	4 398	-	-	-
	246 641	2 713	249 354	20 229	269 583
Actifs nets au début de l'exercice	1 506 699	46 232	1 552 931	126 679	1 679 610
Actifs nets à la fin de l'exercice	1 753 340	48 945	1 802 285	146 908	1 949 193

LA FONDATION COMMUNAUTAIRE JUIVE DE MONTRÉAL
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	Fonds affecté \$	Fonds non affecté \$	Fonds en fiducie \$	2023 \$	2022 \$
Source de fonds					
Apports	76 653	1 312	-	77 965	91 382
Apports au Fonds en fiducie	-	-	14 714	14 714	21 713
Rachat de placements dans des sociétés privées canadiennes	6 158	-	-	6 158	1 905
Honoraires d'administration	-	3 734	-	3 734	3 463
Produits de placement (Note 8)	34 806	2 997	3 483	41 286	50 350
Produits sur cession de placements	637 685	19 923	59 855	717 463	861 338
Diminution (augmentation) des prêts à recevoir	(429)	-	-	(429)	1 894
Diminution (augmentation) des autres actifs	669	(24)	(40)	605	337
	755 542	27 942	78 012	861 496	1 032 382
Utilisation de fonds					
Subventions	169 461	2 908	-	172 369	128 365
Activités de bienfaisance	2 854	14 203	-	17 057	8 063
Distributions du Fonds en fiducie	-	-	8 163	8 163	4 997
Acquisition de placements	532 799	21 748	67 827	622 374	860 654
Acquisition d'actions de sociétés privées canadiennes	225	-	-	225	49
Honoraires d'administration	3 208	167	359	3 734	3 463
Frais de services financiers et charges d'opérations	6 632	2 715	-	9 347	8 028
	715 179	41 741	76 349	833 269	1 013 619
Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie					
	40 363	(13 799)	1 663	28 227	18 763
Virements interfonds	(14 610)	14 610	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice					
	66 370	414	809	67 593	48 830
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice					
	92 123	1 225	2 472	95 820	67 593

Au cours de l'exercice, les opérations sans effet sur la trésorerie comprennent la réception d'apports d'actions de sociétés publiques de 97 088 \$ (220 070 \$ en 2022), la réception d'apports d'actions de sociétés privées canadiennes de 40 283 \$ (19 379 \$ en 2022), la réception d'apports de polices d'assurance-vie de 865 \$ (730 \$ en 2022) et une dévaluation de 11 843 \$ (371 \$ en 2022) sur les placements dans des sociétés privées canadiennes.

LA FONDATION COMMUNAUTAIRE JUIVE DE MONTRÉAL
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2023
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

1. Objectif de l'Organisme

La Fondation communautaire juive de Montréal (la « Fondation ») a été constituée en vertu des lois canadiennes et, depuis le 6 novembre 2012, est soumise à la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. En vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu, la Fondation est un organisme public de bienfaisance, et de ce fait, n'est pas soumise à l'impôt sur le revenu. La mission de la Fondation est d'inspirer, favoriser et optimiser la philanthropie à rencontrer les modèles, aspirations et accroître les besoins de la communauté juive montréalaise et de la société dans son ensemble.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la partie III du Manuel de CPA Canada et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilité par fonds

La Fondation applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour ses apports. En vertu de ses responsabilités fiduciaires, la Fondation s'assure que tous les fonds reçus dotés d'une affectation sont utilisés aux fins pour lesquels ils sont offerts.

Aux fins de l'information financière, les comptes ont été classés dans les fonds suivants :

a) Fonds affecté

Le Fonds affecté comprend les ressources que la Fondation doit conserver de façon permanente à la demande de l'apporteur, ainsi que les ressources qui doivent être utilisées à des fins précises telles qu'imposées par l'apporteur.

b) Fonds non affecté

Le Fonds non affecté se compose de ressources données à la Fondation pour son propre usage, ainsi que les ressources disponibles et utilisées à la discrétion du Conseil de la Fondation.

c) Fonds en fiducie

La Fondation agit à titre de dépositaire des fonds détenus en fidéicomis. Les produits (pertes) qui proviennent de ces fonds sont comptabilisés en tant qu'augmentation (diminution) directe du Fonds en fiducie à payer.

LA FONDATION COMMUNAUTAIRE JUIVE DE MONTRÉAL
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2023
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

2. Principales méthodes comptables (suite)

Constatation des produits

Les apports affectés par les donateurs ou soumis à d'autres restrictions, sont constatés à titre de produits dans le Fonds affecté lorsqu'ils sont reçus.

Les dons en nature incluent des placements, des immobilisations et des actions de sociétés privées canadiennes et sont comptabilisés comme produits à la juste valeur des actifs donnés à la Fondation lorsqu'ils sont reçus.

Les polices d'assurance-vie reçues en guise d'apport sont constatées à titre de produits dans le Fonds affecté selon la valeur actuarielle de la police au moment qu'elle est reçue.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits dans le Fonds non affecté lorsqu'ils sont reçus.

Les produits de placement sont constatés comme produits dans la période au cours de laquelle ils sont gagnés de la façon suivante :

Fonds affecté

- Produits (pertes) gagnés sur les ressources du Fonds affecté.

Fonds non affecté

- Produits (pertes) gagnés sur les ressources du Fonds non affecté.

Les produits (pertes) gagnés dans le Fonds en fiducie sont constatés à titre d'augmentation (diminution) directe du Fonds en fiducie. Les additions au (retraits du) Fonds en fiducie sont constatés en tant qu'augmentation (diminution) directe du Fonds en fiducie.

Instruments financiers

Évaluation initiale

La Fondation évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec la Fondation qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

La Fondation évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, incluant les obligations et placements dans des fonds communs à revenu fixe, et contrats de change qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

LA FONDATION COMMUNAUTAIRE JUIVE DE MONTRÉAL
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2023
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

2. Principales méthodes comptables (suite)

Les actifs et les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent l'encaisse et équivalents de trésorerie, les prêts à recevoir et les placements dans des sociétés privées canadiennes.

Les actifs financiers de la Fondation évalués à la juste valeur comprennent les placements.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, la Fondation détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si la Fondation détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Fondation consiste à présenter les soldes bancaires comme trésorerie et équivalents de trésorerie.

Conversion des comptes exprimés en monnaies étrangères

La Fondation utilise la méthode temporelle pour la conversion de ses comptes exprimés en monnaies étrangères.

Les actifs et passifs monétaires sont convertis au cours de change à la date de clôture. Les autres actifs et passifs sont convertis au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les soldes des comptes de l'exercice considéré paraissant à l'état des résultats, à l'exception de l'amortissement qui est converti au cours d'origine, sont convertis aux cours moyens de l'exercice. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice.

LA FONDATION COMMUNAUTAIRE JUIVE DE MONTRÉAL
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2023
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

3. Prêts à recevoir

Les prêts à recevoir ne portent pas intérêt et sont remboursables selon différent terme de paiement. Ces prêts incluent un prêt de 25 525 \$ avec une dévaluation à la valeur symbolique. Ce prêt, sans intérêt, arrivant à échéance en mai 2115, est garanti par une hypothèque de premier rang sur un immeuble, avec remboursement anticipé uniquement si le bâtiment est vendu ou si les conditions du prêt ne sont pas respectées. Sinon, le prêt sera annulé à la fin de la période.

4. Autres actifs

	2023	2022
	\$	\$
Polices d'assurance-vie	7 506	7 570
Autres	738	414
	8 244	7 984

5. Placements

Les placements se composent des éléments suivants :

	2023		2022	
	Coût \$	Valeur marchande \$	Coût \$	Valeur marchande \$
Encaisse, obligations et fonds communs de placement à revenu fixe	274 902	275 754	237 984	227 078
Fonds d'actions et actions de sociétés publiques	1 374 670	1 554 271	1 413 507	1 582 097
	1 649 572	1 830 025	1 651 491	1 809 175

LA FONDATION COMMUNAUTAIRE JUIVE DE MONTRÉAL
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2022
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

5. Placements (suite)

Les obligations et fonds communs de placement à revenu fixe sont investis principalement dans des fonds communs d'obligations canadiennes ainsi que dans des obligations d'Israël. Les obligations d'Israël sont des instruments à taux fixe avec échéance allant jusqu'à treize ans et portant intérêt à des taux entre 1,34 % et 4,72 %.

Les fonds d'actions sont investis dans des marchés canadiens, américains et internationaux, dans des fonds d'actions publics et privés, des fonds de couverture et autres placements.

6. Placements dans des sociétés privées canadiennes

Les placements dans des sociétés privées canadiennes se composent des éléments suivants :

	2023	2022
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	46 591	29 439
Dons et placements en actions	40 508	19 428
Rachat d'actions et dévaluation	(18 001)	(2 276)
Solde à la fin de l'exercice	69 098	46 591

7. Honoraires d'administration

La Fondation charge des honoraires d'administration aux divers fonds qu'elle gère.

8. Produits de placement

Les produits de placement se composent des éléments suivants :

	Fonds affecté	Fonds non affecté	Fonds en fiducie	2023 Total	2022 Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Produits de placement	34 806	2 997	3 483	41 286	50 350
Gains et pertes en capital réalisés et variation de la valeur marchande des placements	4 774	791	716	6 281	15 412
	39 580	3 788	4 199	47 567	65 762

LA FONDATION COMMUNAUTAIRE JUIVE DE MONTRÉAL
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2023
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

8. Produits (pertes) de placement (suite)

En raison de la nature des rapports reçus de certains courtiers, il est difficile de distinguer les revenus de placements provenant des gains et pertes en capital réalisés et la variation de la valeur marchande des placements. Conséquemment, il peut y avoir une partie des revenus de placements inclus dans les gains et pertes en capital réalisés et la variation de la valeur marchande des placements.

9. Instruments financiers

Risques et concentrations

La Fondation, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques, sans pour autant être exposée à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition aux risques de la Fondation à la date de l'état de la situation financière, soit le 31 mars 2023.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre.

Risque de change

La Fondation détient des actifs en monnaies étrangères qui sont exposés aux fluctuations des devises. Au 31 mars 2023, les soldes en dollars américains et en Euros se détaillent comme suit :

	2023	2022
Encaisse en dollars américains	82 308 \$	84 913 \$
Placements en dollars américains	540 388 \$	638 316 \$
Placements en Euros	22 €	140 €

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt représente le risque que la juste valeur des instruments financiers ou les flux de trésorerie futurs liés aux instruments financiers fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché.

L'exposition au risque de taux d'intérêt de la Fondation provient de ses actifs portants intérêts. La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixes et à taux d'intérêt variables. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent la Fondation à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

LA FONDATION COMMUNAUTAIRE JUIVE DE MONTRÉAL
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2023
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

9. Instruments financiers (suite)

Au 31 mars 2023, des placements de 200 982 \$ exposent la Fondation au risque de taux d'intérêt (152 936 \$ en 2022).

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur des instruments financiers ou les flux de trésorerie futurs liés aux instruments financiers fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt).

La Fondation est exposée au risque de prix autre en raison de ses placements dans des actions de sociétés publiques et fonds d'actions. Au 31 mars 2023, un total de 1 554 271 \$ (1 582 097 \$ en 2022) en actions de sociétés publiques et en fonds d'actions (Note 5) expose la Fondation au risque de prix autre.

10. Contrats de change

Afin de se protéger contre les variations de taux de change inhérentes à la détention de placements en devises étrangères, la Fondation s'est engagée à vendre un total de 69 377 \$ de dollars américains en échange de 93 363 \$ canadiens au cours du mois de mai 2023, à des taux de change d'environ 1.35. Les gains et pertes liés à l'exercice de ces contrats de change sont constatés lorsque réalisés. Au cours de l'exercice, la Fondation a constaté des pertes sur contrats de change exercés d'environ 7 382 \$ (gain de 295 \$ en 2022) qui sont inclus dans le montant des produits de placement à l'état des résultats.

À la fin de l'exercice, la juste valeur des contrats de change a été déterminée en utilisant les taux quotidiens à midi du 31 mars 2023 publiés par la Banque du Canada. L'instrument financier dérivé n'est pas significatif et n'a conséquemment pas été enregistré dans l'état de la situation financière.

11. Engagements

Au 31 mars 2023, la Fondation s'est engagée à investir approximativement 278 589 \$ dans 52 fonds d'investissement à capital fixe.